

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 14.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 AVRIL 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

A nos abonnés, par Delta.—Le tarif, par L. O. David.—La société de colonisation de Montréal, par L. O. D.—Seize mélodies.—Nouvelles étrangères.—Boué—Signal officiel pour les navires de guerre, par Colin Campbell.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Nos gravures.—Choses et autres.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Qui perd, gagne, par Alph. Delano (suite et fin).—Le massacre des Anglais à Isandula, par les Zoulous ou sauvages du Cap.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : M. Charles Lamothe, du club de raquettes St-Georges, qui a gagné la coupe Worthington ; La coupe Worthington ; La médaille d'or Worthington ; La médaille d'argent Worthington ; Montréal : La course d'un mille pour la coupe Worthington ; Réception des journalistes catholiques par S.S. Léon XII ; Montréal : Enlèvement de la neige des rues ; La guerre des Zoulous : Prise de la forteresse de Serray ; Une scène lugubre.

A NOS ABONNÉS

Même quand les affaires vont bien, que l'argent abonde, les journaux canadiens se plaignent, ils végètent : quelle doit être donc leur misère quand de tous côtés on entend crier que les temps sont durs, qu'il n'y a plus d'argent ! Aussi, est-il au monde, à l'heure qu'il est, une situation plus triste, plus lamentable que celle des journalistes canadiens ? Nous ne le pensons pas. Pourtant, il faut des journaux, on ne peut s'en passer ; plus on a l'esprit abattu, le cœur attristé, plus on a besoin des douces distractions qu'ils procurent. Combien de personnes ne peuvent dormir tranquilles ou déjeuner avec appétit, si elles n'ont pas lu leur journal ! Il est des gens qui sont bourrus toute la journée, insupportables à leurs femmes et à leurs enfants, quand le porteur a manqué, le matin, de leur apporter leur journal. Cependant, cette distraction, cette jouissance incomparable est malheureusement celle pour laquelle on aime le moins à payer. Malgré la dureté des temps, on trouve de l'argent pour aller au théâtre, au concert, pour faire une promenade, pour traiter ses amis ; on paie son tailleur, son cordonnier même, mais son journal !... Hâtez-vous ! Un propriétaire de journal qui demande de l'argent est presque un homme

déshonoré ; c'est certainement, dans tous les cas, un avaro, un pègre qui ne sait pas apprécier l'honneur qu'on lui fait de recevoir sa gazette !

Hélas ! jusques à quand, chers concitoyens, serez-vous aussi injustes et cruels à l'égard de ceux qui usent leur santé et s'imposent tant de sacrifices pour vous instruire et vous amuser ? Croyez-vous réellement que pour être propriétaire ou rédacteur d'un journal, on en soit moins homme, moins père de famille, moins obligé de faire vivre sa femme et ses enfants, moins tenu de payer son boulanger et son boucher ? Non, vous le savez bien ; mais vous prenez plaisir, il semble, à l'oublier. Eh bien ! sachez, lecteurs privilégiés de *L'Opinion Publique* qui êtes en même temps nos débiteurs, que nous avons besoin de ce que vous nous devez, autant, plus même que vos autres créanciers. Comme nous sommes dans un temps où chacun doit examiner sa conscience, réparer le mal qu'il a fait et payer ce qu'il doit, nous vous avertissons que vous n'obtiendrez pas notre pardon et ne mériterez pas, par conséquent, l'absolution de vos péchés si vous ne payez pas immédiatement ce que vous nous devez.

Badinage à part, il y a des gens qui ne sont pas raisonnables, qui s'exposent à ce qu'on les prive de notre journal et qu'on leur fasse des frais, qui mériteraient bien cette punition et qui, pourtant, nous en voudraient éternellement si nous la leur infligions. On sait ce que coûte la publication d'un journal comme *L'Opinion Publique*, on sait qu'il ne peut vivre que si les conditions de l'abonnement sont rigoureusement exécutées ; on ne voudrait pas qu'il cessât de paraître, et cependant on agit comme si on voulait forcer ses propriétaires à l'abandonner. On oublie qu'une amende de 25 cents est imposée à ceux qui ne paient pas dans le cours des trois premiers mois de leur abonnement, et de 50 cents à ceux qui paient après les premiers six mois.

Mesdames, vous qui aimez tant à lire *L'Opinion Publique* et qui la considérez comme une de vos meilleures amies, nous nous adressons à vous, nous vous prions de faire rentrer vos maris en eux-mêmes, de les faire rougir de leur coupable indifférence à notre égard et de les forcer à s'acquitter envers nous de ce qu'ils nous doivent ; en retour, nous continuerons à leur donner le bon conseil de vous porter l'amitié que vous méritez et de vous rendre heureuses. Nous sommes sûrs que vous allez nous donner une nouvelle preuve de vos sympathies envers *L'Opinion Publique*.

DELTA.

LE TARIF

La bataille est engagée sur toute la ligne ; les libéraux attaquent le nouveau tarif, le tournent et le retournent sur tous les sens pour en montrer tous les défauts, et les conservateurs le défendent avec énergie, en font voir avec enthousiasme tous les charmes et célèbrent d'avance les bienfaits qui en seront le résultat. Nous avons dit que nous ferions connaître à nos lecteurs les raisons apportées par les deux partis à l'appui de leur cause ; les voici :

Les libéraux disent :

1o. La protection va faire payer plus cher au peuple ce qu'il achète et il n'aura

ni plus d'ouvrage ni plus d'argent, et ils mentionnent la hausse qui s'est déjà fait sentir dans certaines branches ;

2o. La protection accordée à des industries auxquelles les produits étrangers faisaient une concurrence insignifiante, n'aura d'autre effet que d'augmenter inutilement le prix de ces produits ; ils mentionnent en particulier les chaussures, les clous, la plupart des cotons et quelques autres articles ;

3o. La protection sur le blé, la farine et le charbon va augmenter le prix de ces articles de première nécessité, pèsera lourdement sur les consommateurs en général, et sera onéreuse, en particulier, à la province de Québec ;

4o. La hausse des droits sur les céréales va nous enlever une partie du commerce de l'ouest, qui prendra la route de New-York au détriment de nos canaux et de la route du Saint-Laurent, et comme nous exportons beaucoup plus de grain aux États-Unis que nous en importons, nous devons craindre que les Américains veuillent nous punir de les empêcher de nous vendre pour quelques centaines de mille piastres d'avoine et de blé-d'Inde, en imposant sur ces grains des droits qui nous enlèveraient leur marché et nous feraient perdre des millions ;

5o. Le nouveau tarif est un acte d'hostilité et d'ingratitude à l'égard de l'Angleterre et met en danger le lien colonial.

Ce sont là à peu près les principales objections qu'on oppose à la nouvelle politique ; les conservateurs y répondent comme suit :

1o. La hausse que certains produits subissent en ce moment est purement factice et temporaire ; la compétition domestique ne tardera pas à abaisser les prix ; le peuple, dans quelque temps, aura plus d'ouvrage, et sera plus en état de payer même plus cher ce qu'il achètera ;

2o. Il n'y a pas de doute qu'une pareille révolution dans la politique fiscale d'un pays ne peut s'opérer sans froisser certains intérêts et sans produire des anomalies et des tiraillements, mais la discussion et l'expérience apporteront les modifications nécessaires ;

3o. Pour développer les ressources spéciales de chaque province et lui assurer le marché canadien, toutes sont appelées à faire des sacrifices dans l'intérêt général ; par exemple, Ontario et Québec sont obligés de consentir à payer le charbon plus cher afin de permettre à la Nouvelle-Ecosse d'exploiter avec succès ses bassins houillers, de même que la province de Québec et les provinces maritimes doivent consentir, dans l'intérêt d'Ontario, à la protection du blé et de la farine ;

4o. Protection n'est pas synonyme de taxe ; la hausse des droits n'affectera en général que le prix des articles que le Canada ne produira pas assez pour sa consommation ; par conséquent, comme le Canada produit tout le grain dont il a besoin, le prix n'en sera pas augmenté ;

5o. Le mal que les Américains pourraient nous faire ne doit pas nous empêcher éternellement de nous délivrer du mal qu'ils nous font ; la timidité et la peur ne nous ayant guère profité jusqu'à présent, l'énergie nous sera peut-être plus utile ;

6o. Quant à l'Angleterre, elle comprendra que loyauté bien ordonnée commence par soi-même ; que la première loi de la

nation comme de l'individu est de vivre—*primo vivere* ; qu'elle sait trop bien pratiquer elle-même cette loi suprême pour ne pas nous permettre d'en faire autant, et que ne s'occupant pas de nous quand elle fait ses tarifs ou ses traités, elle ne peut trouver à redire à ce que nous nous protégeons.

Ce n'est pas là tout ce qui se dit de part et d'autre au sujet du nouveau tarif, mais nous croyons avoir indiqué les points les plus saillants de la discussion.

Il n'y a pas de doute que plusieurs des objections faites à l'encontre de la nouvelle politique sont sérieuses et dignes d'attention. Nous croyons nous-même, comme nous l'avons toujours cru, que, dans l'intérêt du Canada en général et de la province de Québec en particulier, on aurait dû restreindre la protection aux objets manufacturés. Mais, même avec ses imperfections, nous sommes convaincu que la nouvelle politique vaut mieux que l'ancien ordre de choses ; qu'elle va activer l'esprit d'entreprise des Canadiens, développer quelques-unes de nos principales ressources industrielles, et nous apprendre à régler nous-mêmes nos relations commerciales avec les autres pays, à nous gouverner à notre guise et dans notre propre intérêt bien entendu. Il est très-possible, probable même, que la protection amènera avant longtemps une crise, si la consommation n'augmente pas en proportion de la production, si on ne s'applique pas à étendre nos relations commerciales avec les autres pays, et si, surtout, les Américains, pour se venger, nous ferment leur marché. Mais à cette objection nous répondrons que l'industrie, développée et fortifiée par la protection, saura bien trouver les débouchés dont elle aura besoin, et renverser les barrières qui s'opposent à son expansion. Aidons-la à partir et elle fera bien son chemin ensuite ; elle se servira d'une autre crise pour avoir de nouveaux marchés, comme elle s'est servie de la crise actuelle pour obtenir la protection.

Il est certaines étapes par lesquelles une nation est obligée de passer, certaines expériences qu'elle doit faire pour connaître et accomplir ses destinées. La protection est pour le Canada une de ces étapes, de ces expériences nécessaires. C'est un remède violent comme il en faut aux grands maux ; la crise qu'il pourra amener vaudra mieux que notre état actuel de langueur et d'impuissance commerciale et politique. La protection est un pas en avant, un progrès, un mouvement quelconque, un signe de vie préférable au marasme, à la torpeur dont le pays est frappé ; c'est l'acte de virilité du jeune homme qui commence à penser et agir par lui-même et entre dans la vie active avec le sentiment de sa force et de sa responsabilité.

L.-O. DAVID.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Tel est le titre d'une brochure que vient de publier le patriotique et dévoué curé de Saint-Jérôme, Messire A. Labelle. M. Labelle reprend l'œuvre que nous avons commencée l'été dernier ; il jette les bases d'une grande association destinée à coloniser la vallée de l'Ottawa et le nord du diocèse de Montréal. Tous les adultes,